



Brienz, le 28 août 2015

Communiqué de presse du SAB N° 1111

Un avenir pour les jeunes des régions de montagne

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) a présenté aujourd'hui, à Brienz, (BE) le nouveau label dédié aux communes de montagne se préoccupant de leurs jeunes. Ce label récompense les communes qui prennent en compte les besoins de leur jeunesse. Ce projet doit contribuer à stopper l'émigration des jeunes. Les communes de Gampel-Bratsch (VS), Safien (GR) et du Val Lumnezia (GR) sont les premières à l'avoir obtenu. D'autres communes intéressées ont la possibilité de s'annoncer auprès du SAB.

Une grande partie des jeunes des régions de montagne souhaite vivre et travailler dans leur lieu d'origine. Cette volonté ressort clairement d'un sondage réalisé par le SAB durant l'hiver 2014 – 2015, auprès de jeunes vivant en montagne. Toutefois, pour que les jeunes puissent rester, il est nécessaires de remplir plusieurs conditions : ils attendent généralement de pouvoir disposer d'offres en matière de culture et de loisirs, ainsi que de services publics (magasins de proximité, connexions Internet, etc.). Ils sont néanmoins conscients que les périodes de formation impliquent un déplacement temporaire (ou des mouvements pendulaires) au sein d'un espace urbain. La majorité de cette jeunesse souhaite réintégrer leur lieu d'origine à l'issue de leur formation. Pour concrétiser cette envie, ils ont aussi besoin de pouvoir louer un logement ; possibilité qui n'est pas toujours disponible.

Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, ils décident de s'installer ailleurs. Ces déplacements sont généralement la cause de la fermeture d'écoles et/ou de la suppression de lignes de transports publics. Les communes touchées par ce phénomène ont alors de grandes difficultés à attirer des familles ou des jeunes. C'est dans ce contexte que le SAB a décidé de lancer un label pour les communes qui s'engagent en faveur de leurs jeunes. Ce projet doit les aider à attirer ou à conserver les jeunes générations. Pour obtenir ce label, elles doivent prouver qu'elles ont introduit des mesures en faveur des jeunes. Cela peut par exemple se concrétiser sous la forme de la création d'un « Parlement des jeunes » ou de l'ouverture d'une crèche pour enfants. Le SAB s'est basé sur une série de critères pour décerner ce label

Trois communes ont obtenu ce nouveau label. Il s'agit de Gampel-Bratsch (VS), de Safien (GR) et du Val Lumnezia (GR). A Gampel-Bratsch un projet de développement, baptisé « fokus800 », a été réalisé. Ce dernier prévoit de construire une nouvelle école à partir d'août 2016. Ce bâtiment comprendra également des services de base, ainsi que des logements. A Safien, suite à la fusion de communes, il a été possible de conserver deux classes d'école comptant plusieurs niveaux. D'autre part, un groupe de jeu a été constitué dans le village de Tenna. Des repas de midi sont aussi proposés aux enfants de Valendas, Versam et Tenna. Ce concept démontre que cette commune tient à coordonner le développement de ses offres régionales. Dans le Val Lumnezia, la commune a encore créé une plateforme dédiée aux emplois pour les jeunes en vacances, ainsi qu'un service de bus permettant d'organiser des sorties nocturnes dans les localités d'Ilanz et de Laax.

Les communes ayant obtenu ce label proviennent soit du réseau « Alliance dans Alpes » ou ont été choisies en raison de leur intérêt pour cette démarche. Dès septembre 2015, d'autres communes pourront communiquer leur intérêt pour cette démarche. Des informations supplémentaires figurent sur le site suivant : www.jeunesse-en-region-de-montagne.ch.

Afin de développer le thème des jeunes en région de montagne, le SAB a aussi décidé de créer un forum pour la jeunesse. Ce forum sera formé par des jeunes provenant de communes de montagne ayant obtenu le nouveau label. Il traitera de sujets transmis par le SAB et sera responsable de désigner les communes qui porteront le nouveau label. Il fonctionnera selon le slogan : « Des jeunes pour les jeunes ». Le SAB est convaincu que les jeunes représentent l'avenir des régions de montagne. Ces différentes démarches démontrent que le SAB agit concrètement en leur faveur.

Renseignements complémentaires :

Thomas Egger, Directeur du SAB
Tél. 079 429 12 55

Documents

Communiqué de presse et photos de la remise du label :

- www.sab.ch

Lien concernant le sondage réalisé par le SAB (février 2015) :

- <http://www.sab.ch/Bergbevoelkerung-und-Sozialpol.856.0.html>

Le nouveau site Internet consacré aux jeunes des régions de montagne :

- www.jugend-im-berggebiet.ch
- www.jeunesse-en-region-de-montagne.ch
- www.gioventu-e-regione-di-montagna.ch